

# ***Cadre d'évaluation des apprentissages***

## ***Modèle révisé***

*Version PDF*

### **Arts plastiques**

**Enseignement primaire**

**1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle**

**Mars 2011**

## INTRODUCTION

À la suite des nouvelles orientations en évaluation annoncées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le régime pédagogique a été modifié et prévoit qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, l'évaluation s'appuiera sur le *Cadre d'évaluation des apprentissages*. Ce dernier fournit, pour chaque discipline du Programme de formation de l'école québécoise, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats des élèves, qui seront transmis à l'intérieur du bulletin unique.

### Place des connaissances dans l'évaluation

Les connaissances sont au cœur des apprentissages des élèves car elles sont à la base même des disciplines enseignées à l'école. Elles offrent aux élèves les moyens de réfléchir et de comprendre le monde. C'est par les connaissances, point de départ des apprentissages, puis par les liens qui les unissent, que les élèves développent leur compréhension des notions simples et plus complexes. Elles doivent donc être solidement acquises, comprises, appliquées et mobilisées. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

### Structure des cadres d'évaluation

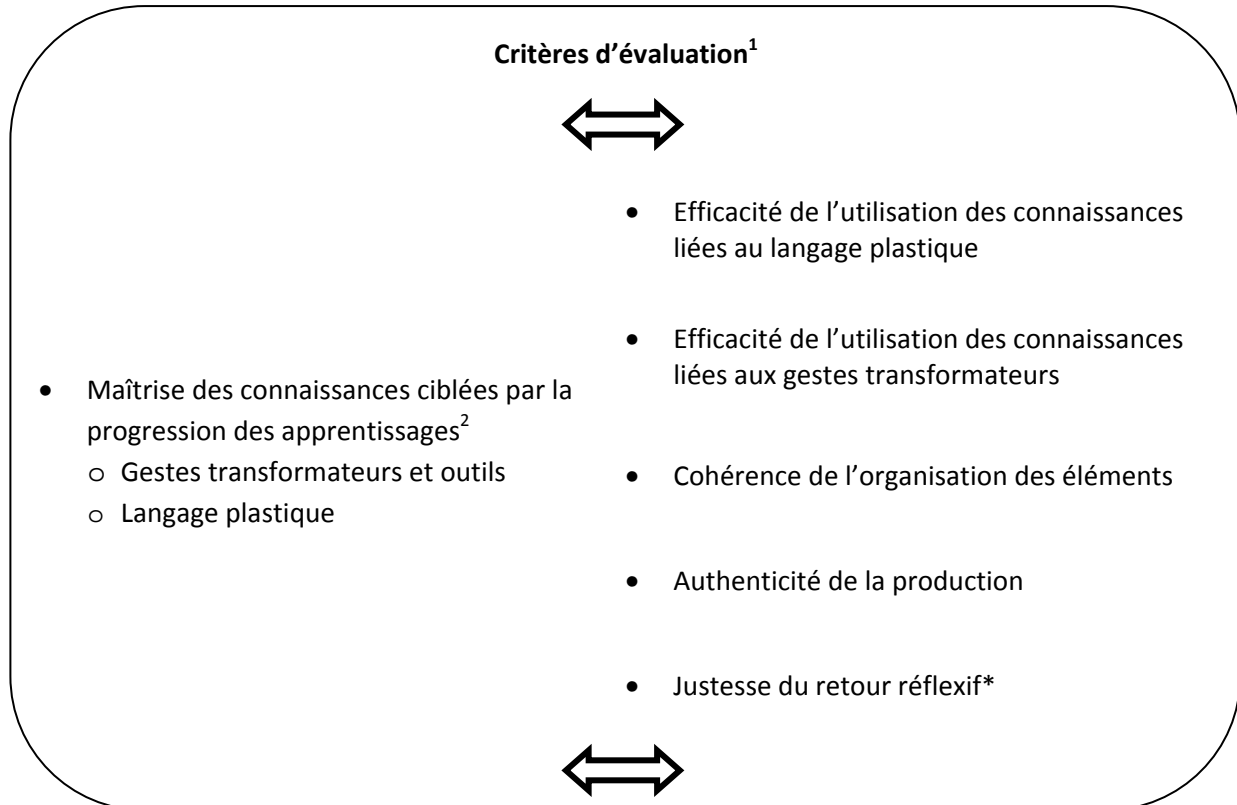
Pour chaque discipline, le cadre d'évaluation définit les critères sur lesquels les résultats des élèves doivent s'appuyer. Ces critères d'évaluation découlent de ceux du Programme de formation.

Le cadre d'évaluation indique les pondérations permettant de constituer les résultats disciplinaires transmis à l'intérieur des bulletins. Il est conçu de façon à établir des liens directs, le cas échéant, avec les documents sur la progression des apprentissages qui fournissent des précisions sur les connaissances propres à chaque discipline du Programme de formation.

### Rôle de l'enseignant en évaluation


La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant le droit de *choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés* (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de choisir les moyens pour évaluer les apprentissages des élèves.

### Évaluation des apprentissages



Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.

\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

 **Cette flèche** indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

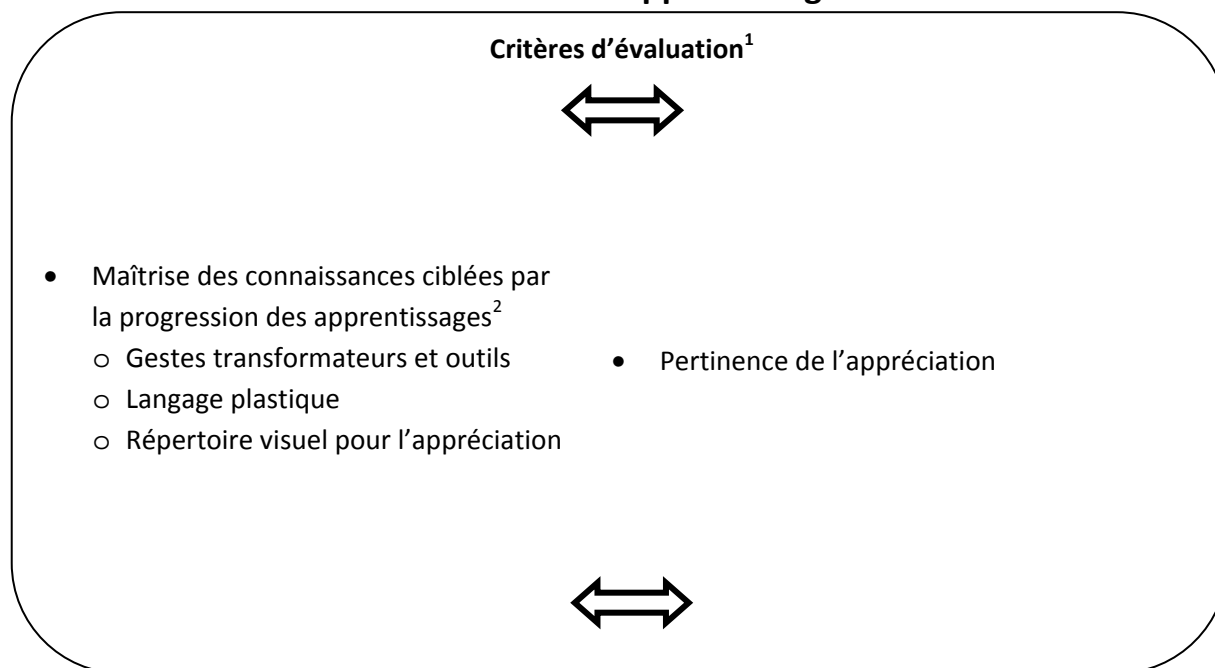
<sup>1</sup> Dans la version Web des cadres d'évaluation (à venir), les éléments favorisant la compréhension des critères seront accessibles à partir d'un hyperlien en cliquant sur le critère (dans la présente version, ils sont présentés à l'annexe I).

<sup>2</sup> La Progression des apprentissages au primaire est accessible à l'adresse <http://www.mels.gouv.qc.ca/progression/>; la version Web des cadres d'évaluation (à venir) permettra d'assurer des liens avec ce document.


**Apprécier des œuvres d'arts, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades**

**30 %**

### Évaluation des apprentissages



Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.

 **Cette flèche** indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

<sup>1</sup> Dans la version Web des cadres d'évaluation (à venir), les éléments favorisant la compréhension des critères seront accessibles à partir d'un hyperlien en cliquant sur le critère (dans la présente version, ils sont présentés à l'annexe II).

<sup>2</sup> La Progression des apprentissages au primaire est accessible à l'adresse <http://www.mels.gouv.qc.ca/progression/>; la version Web des cadres d'évaluation (à venir) permettra d'assurer des liens avec ce document.

## Annexe I

### Éléments favorisant la compréhension des critères

**Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage plastique**

- Pertinence des éléments du langage plastique

**Efficacité de l'utilisation des connaissances liées aux gestes transformateurs**

- Pertinence des gestes transformateurs en fonction des matériaux et des outils

**Cohérence de l'organisation des éléments**

- Mode d'organisation de l'espace
- Mode de représentation de l'espace (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle)
- Relation entre la réalisation et la proposition de départ

**Authenticité de la production**

- Absence de clichés
- Expressivité dans l'image

**Justesse du retour réflexif\***

- Description des étapes importantes de la démarche

\* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

## Annexe II

### Éléments favorisant la compréhension des critères

#### **Pertinence de l'appréciation**

- Appréciation fondée sur des éléments pertinents :
  - liens entre des aspects de l'œuvre et des effets ressentis
  - liens entre des aspects de l'œuvre et des aspects socioculturels (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle)
- Utilisation appropriée du vocabulaire disciplinaire